



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Fourniture et pose de mobilier pour le Siège de Saint-Louis Agglomération.

4. Titulaire :

ESPACE BUREAUX
40, rue Thierstein
68200 MULHOUSE

5. Classification CPV :

39 13 00 00-2 : Mobilier de bureau

6. Montant des prestations :

32 026 € HT

7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

Valeur technique : 50 %

Prix : 40 %

Délai de livraison : 10 %

8. Références de l'avis initial :

Annonce n°17-72810 parue sur le site internet BOAMP.



9. Date d'attribution du marché :

18 juillet 2017

10. Autres renseignements :

Date de signature du marché : 10 juillet 2017

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

11. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 30 août 2017

